

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

pour l'organisation des Journées Goût et saveurs 2026 -Jeunesse et transmission-

11ème édition

Objet de la consultation :

Depuis plus d'une décennie, la Collectivité Territoriale de Guyane porte une opération emblématique dédiée à la promotion, la préservation et la transmission du patrimoine culinaire guyanais : les Journées Goût et Saveurs de Guyane (JGSG). Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Schéma Territorial de Développement Culturel (STDC), et plus particulièrement de son action 8 visant à renforcer la connaissance et la valorisation du patrimoine culinaire, en mobilisant les acteurs des territoires, des filières agricoles et halieutiques, ainsi que les professionnels de la restauration et de la culture.

L'édition 2026 des Journées Goût et Saveurs de Guyane sera organisée dans un format allégé (« version light »), recentré sur les enjeux de transmission et en direction prioritaire de la jeunesse. Cette édition allégée se tiendra désormais une année sur deux.

Par ailleurs, les JGSG 2026 s'inscriront pleinement dans la démarche d'inscription du bouillon d'awara au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, actuellement portée par la Confrérie Gastronomique du bouillon d'awara de Guyane. Les actions mises en œuvre contribueront à renforcer la visibilité, la reconnaissance et la transmission de ce plat emblématique du patrimoine culinaire guyanais.

Descriptif et objectifs de l'action :

Pour l'édition 2026 des Journées Goût et Saveurs de Guyane, et en dépit d'un contenu allégé, il est proposé de recourir à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) afin de sélectionner un prestataire chargé de coordonner et de mettre en œuvre un programme d'actions éducatives ciblées autour du bouillon d'awara.

Objectifs de l'édition 2026

- Transmettre les savoir-faire culinaires liés au bouillon d'awara aux jeunes générations
- Valoriser le patrimoine culturel immatériel et les territoires
- Sensibiliser les publics scolaires aux enjeux culturels et alimentaires
- Contribuer à la démarche d'inscription UNESCO du bouillon d'awara

Aucune date précise n'est arrêtée à ce stade pour le déroulement des actions, celles-ci devant s'inscrire dans une période indicative comprise entre Pâques et la Pentecôte, afin de s'adapter aux contraintes du calendrier et aux propositions des porteurs de projets.

Actions à mettre en œuvre :

Actions et descriptifs	Attentes vis-à-vis du prestataire coordinateur
Action territorialisée : bouillon d'awara dans les collèges et lycées Il s'agit de proposer du bouillon d'awara dans des établissements scolaires ciblés (collèges/lycées) autour de la période de la Pentecôte, dans une logique de transmission intergénérationnelle. Une territorialisation est attendue avec au minimum un établissement par bassin de vie (Ouest, Est, Savanes, Centre littoral). Le nombre d'établissements dépendra du coût du repas par élève et du nombre d'élèves concernés.	- Identifier et proposer les établissements partenaires par bassin de vie - Coordonner les acteurs (établissements, équipes de restauration, porteurs de savoir-faire, partenaires institutionnels) - Organiser la production et le service du bouillon d'awara dans le respect des contraintes sanitaires et logistiques - Garantir la cohérence territoriale et culturelle de l'action - Assurer le suivi quantitatif et qualitatif (établissements, élèves, territoires)
Programme éducatif autour du bouillon d'awara Déploiement d'ateliers culinaires et culturels dans les établissements partenaires, complétés par la réalisation d'un dossier pédagogique destiné aux élèves et aux équipes éducatives.	- Concevoir un programme d'ateliers pédagogiques adaptés aux publics scolaires - Mobiliser des intervenants qualifiés (cuisiniers, porteurs de traditions, acteurs culturels) - Élaborer un dossier pédagogique en lien avec le patrimoine culturel immatériel et la démarche UNESCO - Assurer la diffusion et l'appropriation des outils par les équipes éducatives - Évaluer l'impact éducatif des actions menées

Concours de poésie « Wara mon amour » Reconduction du concours lancé en 2025, avec un ciblage exclusif sur les publics scolaires (collèges et lycées).	- Appui au Département Livre et lecture, coordinateur de ce concours -Promouvoir le concours auprès des collèges et lycées -Proposer des modalités de valorisation des œuvres (publication, restitution, supports numériques)
Communication et valorisation renforcées Mise en œuvre d'une stratégie de communication contribuant à la visibilité des JGSG 2026 et à la démarche d'inscription du bouillon d'awara à l'UNESCO.	- Proposer et déployer un plan de communication global (print et numérique) -Animer les réseaux sociaux -Valoriser les établissements participants, les territoires et les jeunes impliqués -Intégrer explicitement la démarche UNESCO dans les supports -Produire des éléments de bilan et de valorisation
Magazine JGSG Elaboration du traditionnel magazine des JGSG avec un renforcement du volet « territorialisation du patrimoine culinaire ». Une orientation éditoriale autour de l'awara sous toutes ses formes pourra être privilégiée.	- Proposer des contenus ou angles en lien avec l'awara, les territoires et la transmission -Assurer la cohérence avec les actions menées dans les établissements

Modalités de mise en œuvre et engagements de l'opérateur

Un comité de pilotage Journées Goût et Saveurs de Guyane (JGSG) est mis en place avec pour mission de suivre la mise en œuvre de chacune des actions susmentionnées.

Ce comité de pilotage est composé des différents services compétents du pôle Culture, Patrimoine et Identités, d'acteurs privés et publics en lien avec lesdites actions.

L'opérateur :

- Animera le comité de pilotage JGSG et réalisera les compte-rendu de réunions.
- Soumettra au comité de pilotage la programmation mise en forme avec le budget prévisionnel associé dans la limite de l'enveloppe alloué à l'AMI
- Mettra en œuvre la programmation validée par la CTG
- Fera état régulièrement de l'avancée de l'opération à la CTG et signalera toutes les difficultés qui pourraient entraver la bonne marche de l'exécution du projet.
- S'engage à réaliser un bilan exhaustif des Journées Goût et Saveurs 2026 qui sera communiqué un mois après la fin du programme. Une vidéo récapitulative pourra être également réalisée

Engagement de la CTG.

La CTG fournira la liste de contacts des partenaires utiles pour la mise en œuvre des opérations ciblées (établissements scolaires, restaurants, associations culinaires...).

Critères d'admissibilité

Les candidats doivent avoir de solides références dans l'organisation et le suivi de manifestations d'envergure territoriale.

Les candidats doivent également être à jour de leurs obligations administratives et fiscales.

Dotation financière

Cet appel à manifestation est doté d'une enveloppe budgétaire de **15 000 €**.

L'opérateur devra solliciter le concours des collectivités locales et de sponsors pour compléter le budget de l'opération.

Calendrier

Le présent appel à manifestation sera publié sur le site de la CTG le **03 mars 2026**.

Les dossiers de candidature devront être envoyés **avant le 13 mars 2026 à 18 h** (heure de Guyane).

Le choix de l'opérateur interviendra **le 16 mars 2026**.

Versement financier

La CTG versera la dotation par tranche comme suit.

- 60 % à la signature du bon de commande (9 000 €)
- 40 % à la clôture de l'opération et transmission d'un bilan (6 000 €)

Dépôt du dossier

Le dossier devra être composé des pièces suivantes :

- un courrier signé manifestant de l'intérêt du candidat à présenter une offre ;
- une attestation SIRENE et un RIB ;
- un programme d'activités avec les lettres d'intention des partenaires liés à l'organisation ;
- un budget prévisionnel ;
- une attestation d'assurance de responsabilité civile.

et adressé par courriel avec accusé de réception à l'adresse :

patrimoinesculturels@ctguyane.fr.

L'objet du courriel devra porter la mention : « Réponse à l'AMI Journées Goût et saveurs 2026 ».

Communication

Cette manifestation se déroulera sous le haut patronage de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Le plan de communication devra afficher le logo de la Collectivité sur toutes les publications et sur les réseaux.

Des outils digitaux spécifiques à l'opération seront créés ou mis à jour (comptes Facebook /Instagram JGSG existants).

Renseignements techniques et administratifs

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h.00

Contact administratif :

Tel 0594 27 58 27

Mel : florus.kitterimoutou@ctguyane.fr